



LETTRE DES AMIS n° 196

ISSN 0299-8890

11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE

Tél. le jeudi matin 05.62.26.85.72
e.mail c.humbert@wanadoo.fr
Site Internet perso.wanadoo.fr/christian.humbert/aahg

Tél. Archives départementales 05.34.31.19.70
Fax " " 05.34.31.19.71
Site Internet www.archives.cg31.fr
e.mail ad31@ifrance.com

• RENDEZ-VOUS

Date	Heure et Lieu	Type et Intervenant
Samedi 21 septembre 2002	10 h 30 Espace Bonnefoy	Visite d'exposition « Dentelles en Terre d'Oc »
Samedi 12 octobre 2002	10h00 Archives départementales	Assemblée générale de l'Association

• PRÉVISION D'ACTIVITÉS

Date	Heure et Lieu	Type et Intervenant
Samedi 26- octobre 2002	10 h 00 Église des Jacobins	Visite de l'église Par Maurice PRIN
Samedi 23 novembre 2002	10h00 Archives municipales de Toulouse	Visite de l'exposition « Ils regardaient les étoiles »

303
1023

* ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de notre Association se tiendra le samedi 12 octobre 2002 à 10h00 aux Archives Départementales. L'ordre du jour sera le suivant :

Rapport moral et financier

Projet d'activités 2001-2002

Renouvellement du Conseil d'Administration

Elle sera suivie, comme d'habitude, par le verre de l'amitié.

* À NE PAS MANQUER

Nos Amies « Les Dentellières du Sud-Ouest » présentent du 12 septembre au 5 octobre 2002 une exposition à l'Espace Bonnefoy à Toulouse sur le thème :

DENTELLES EN TERRE D'OC

Diverses présentations et démonstrations sont prévues au programme de cette manifestation qui regroupera nombre de dentellières de France et d'ailleurs. Alors ne manquez pas d'y passer un moment... sauf les dimanches 22 et 29 septembre où nos Amies prendront un peu de repos. Et n'oubliez pas la visite de groupe du 21 !

* LES TRAVAUX DES AMIS

Notre ami Roger Gau vient de publier un livre intitulé : « **Nos ancêtres les Gau et les Tirefort** ». La quatrième page de couverture est reproduite ci-dessous :

Ce livre, où se mêlent la réalité et la fiction, raconte la vie de deux familles protestantes, les Gau.. et les Tirefort. Elles ont vécu principalement du travail de la terre, mais l'Histoire a souvent joué un grand rôle dans leurs existences.

À partir du début du XVI^e siècle et pendant près de trois cents ans, elles endurent les conflits religieux, en France mais aussi à l'étranger. Ainsi, les Gau affrontent les janissaires musulmans ottomans en Transylvanie, puis participent à la Guerre de Trente Ans aux côtés des princes protestants allemands. Chaque fois, ils s'expatrient, et en 1643, ils se retrouvent en Alsace. À cause du terrible hiver de 1693, ils rejoignent les Monts de Lacaune. Pendant ce temps, les dragonnades, la guerre des Camisards et le « razingement des Sévennes » poussent les Tirefort à l'exil dans la même région. La fin du XVIII^e siècle est un peu plus calme, mais les intolérances et persécutions religieuses ne les épargnent pas.

La révolution de 1789 leur redonne la liberté de conscience religieuse, mais ne les affranchit pas de leur condition de paysans misérables.

Ensuite, pendant cent cinquante ans, isolés et ignorés dans leur montagne, ils restent les parents pauvres du progrès. Leur vie est surtout faite de sueur et de privations.

Lorsque vous aurez lu ce livre, avec moi vous pourrez dire :

« Mes ancêtres ont vécu plus proches de la préhistoire que de mon quotidien. Plus je les regarde et plus je les aime.

Ils sont désormais et pour toujours les miens, car j'ai posé mes fesses sur leurs souffrances.

Quand le moment sera venu de les rejoindre, j'irai la joie au cœur ».

L'ouvrage de 220 pages est en vente au prix de 11 euros à la librairie Occitania, 46 rue du Taur à Toulouse tél. : 0561214900

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 177

Un de nos correspondants nous donne, par Internet, la réponse suivante :

Je trouve dans le Victor Fons, usages locaux de la Haute-Garonne, édition de 1894, item bois, usages du canton de Toulouse : « anciennement le bois se vendait à Toulouse à la pagelle ; cette mesure équivalait à 1,25 stère. La pagelle était un cerceau de fer dans lequel on rangeait les bûches dont la longueur était fixée pour Toulouse à 5 empanns un tiers, onglet compris » (9 empanns = 2m).

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 223

L'abbé Jordi Passerat nous a donné la réponse suivante :

SCOBOLANIE et SCOBOLAIN

sur le modèle Chapellenie et chapelain

sont des dérivés du latin SCOPA, "balai", qui a donné l'occitan "escoba", bien connu pour désigner le balai !

La forme du latin médiéval attestée avec des variantes est "scopalarius, scobolarius" (comme "capellarius" sur "capella") et donc la SCOBOLANIE n'est qu'un mot savant pour désigner une fonction bien utile dans les églises ou temples, celle du balayeur ! Cet office correspond à un emploi de sacristain, gardien du temple et balayeur... comme le désigne très bien le descriptif proposé. Il s'agissait d'éclairer pour l'étymologie assez facile pour un romaniste !

* COMMINGEOIS VOUS AVEZ LA PAROLE

MÉMOIRE¹

par M.-L. GUILLAUMIN

Armand Laurent Mathieu SAINT-MARTIN est né à Pau en 1914. Il était l'époux de Josette LATRILLE née à Saint-Martory (Haute-Garonne) en 1920. Tous deux connurent le sort cruel de beaucoup de Résistants: ils furent arrêtés et fusillés par les Allemands le 26 juin 1944, à Justiniac (Ariège), laissant un enfant de 4 ans, élevé par la suite à Saint-Martory par ses grands-parents LATRILLE.

Armand Laurent Mathieu – « Mathieu » dans la Résistance - incorporé au 405^{ème} Régiment d'Artillerie au titre de la Classe 34, est affecté en 1939 à la légion de la Garde Républicaine mobile, où il est ensuite titularisé pargé à pied. Lorsque la guerre éclate, le 3 septembre 1939, il vient d'être admis à servir dans la Gendarmerie. En juin 1940, il fait campagne dans la zone des armées. Nommé gendarme en janvier 1943 (17ème Légion), il est affecté à la brigade de Saverdun, petite localité ariégeoise où il vit avec son épouse, qui lui a donné un petit garçon né en février 1940. Mais leur existence s'achève le 26 juin 1944 : tous les deux sont « morts pour la France » ce jour-là, comme en témoigne l'acte officiel de décès adressé en octobre 1945 au maire de Saint-Martory par le Secrétariat des Anciens Combattants et victimes de Guerre, considérés comme « internés de la Résistance » (pour la journée du 26-6-1944)

- Armand avec le grade de capitaine F.F.I., Josette avec celui de soldat de 2eme classe.

Quel a été leur parcours dans la Résistance ?

¹ Ce texte, publié en juin 1977 dans « *L'Université combattante* » a été corrigé et augmenté par son auteur en vue de la présente parution.

A partir de janvier 1943, Mathieu et Josette ont appartenu à l' O.R.A. (Organisation de la Résistance Armée) - organisation d'origine militaire fondée sur le plan national en décembre 1942 - comme en atteste un certificat du Général d'ANSELME, Commandant de la 5ème Région militaire (daté du 29 mars 1950).

Ils ont ensuite fait partie des F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur) par intégration dans cette vaste formation créée le 1^{er} février 1944 pour regrouper tous les groupements à caractère militaire de la Résistance (C.F.L., F.T.P., O.R.A.) sous le commandement du Général KOENIG.

St-MARTIN a été nommé chef départemental des C.F.L. par le Colonel AUBERT, « Florian », chef du maquis du Lot jusqu'en 1943, puis organisateur de la Résistance dans l'Ariège, chef départemental des F.F.I. en 1944.

Les C.F.L. (Corps Francs de Libération) ont été constitués début avril 1944 pour unifier les cinq branches « Action » des M.U.R. M.L.N. (Mouvement Uni de la Résistance - Mouvement de Libération Nationale). Dans la Région R4, Serge RAVANEL, jeune polytechnicien de 24 ans, issu des Groupes Francs des M.U.R., en devient le chef.

Quant au maquis de Justiniac créé en mai 1944 par AUBERT, Mathieu en prit la tête avec le grade de Capitaine, qui lui conférait la fonction de chef départemental des C.F.L. Il était une antenne du C.F. de la Montagne Noire, établie aux lisières orientales de la Haute-Garonne (Attestation du Colonel AUBERT -28 -11-1944).

Depuis janvier 1943, « Mathieu » avait donc pu se distinguer dans l'action de la Résistance : il avait effectué de nombreuses et périlleuses missions, participé notamment à cinq parachutages d'armes et de matériels (Citation du 18 mai 1951). Son épouse Josette, quant à elle, avait le rôle d'agent de liaison entre Foix et Toulouse, effectuant à bicyclette ce parcours d'environ 80 km, en encourageant à tout instant le risque d'être arrêtée.

Puis, le 9 juin 1944, trois jours après le débarquement, sur l'insistance de Josette, il avait abandonné son unité pour entrer tout à fait dans l'armée des ombres. Le jeune couple avait pris courageusement cette grave décision de quitter la brigade de Saverdun pour gagner le maquis, installé sur les croupes du terrefort du petit village de Justiniac ; Mathieu et Josette désiraient aussi ardemment l'un que l'autre s'engager totalement dans la lutte finale.

Autour d'eux, se trouvait réuni un groupe de jeunes gens, réfractaires et patriotes, la plupart originaires de l'Ariège. Le petit château de la bourgade servait de refuge à l'unité. Il avait été mis à la disposition de la Résistance par sa propriétaire, Mme ARQUE, de Pamiers, en 1943, et tenait lieu à la fois de Q.G. et de dépôt d'armes. Au sein de cette vaillante troupe, Josette assurait la fonction de secrétaire, d'infirmière, de couturière. Une atmosphère de franche camaraderie régnait.

Mais Mathieu sera surpris à son poste de commandement alors qu'il assurait, avec Josette et six membres du groupe de résistants de la première heure, la garde des armes (Allocution de M. CARRETTE, Maire de Saverdun, prononcée le 23-10-1944 au cimetière de Justiniac, et allocution du Capitaine JOUSSAIN, Commandant la Section de Gendarmerie de Pamiers, même jour).

Le petit groupe devait être victime d'une dénonciation. Au matin du 26 juin, à 5 heures, un important détachement de S.S. venant de Rimont, arriva au château, sans hésitation, en camion, par un chemin de terre peu emprunté, au Nord. (Allocution du Maire). La demeure était encore plongée dans le sommeil, et la jeune sentinelle (17 ans) sans doute encore endormie à son poste. Rapidement, les Allemands encerclèrent le bâtiment, lancèrent des bombes lacrymogènes, pénétrèrent à l'intérieur et surprirent les occupants. A tout prix, ils veulent savoir où se trouvent les autres membres du groupe et se faire

donner le nom du chef du maquis de Saverdun (le Docteur DURIN), petite antenne du maquis de Justiniac.

Comme St-MARTIN, assailli de questions, ne répond rien, ils s'emparent de lui, le passent « à tabac », le frappent de toutes leurs forces avec poings, crosses de fusils, baïonnettes. Toujours sans résultat, Mathieu ne livre rien de ses secrets. Alors, pour être plus efficace, le traitement infligé se fait plus violent : le malheureux est attaché à une pièce de bois, pieds et poings liés. Les coups pleuvent sous les yeux de Josette, à qui son mari lance cette recommandation sublime : « Au moins ne dis rien ». Non, elle ne parlera pas plus que Mathieu dont le supplice se poursuit, et qu'elle ne peut cependant plus supporter. Alors, elle tente de supplier ses bourreaux d'arrêter de frapper au nom de son enfant. Devant leur indifférence et leur cruauté sans limites, elle s'élanche sur l'un des tortionnaires et lui laboure le visage de ses ongles. Une balle de revolver l'atteint aussitôt à la mâchoire et lui fait lâcher prise. Evanouie sur le sol, elle revient à elle, se précipite à nouveau sur l'adversaire, mais une rafale de mitraillette met fin brutalement à ses jours. Le martyre de Mathieu est terminé lui aussi : il a succombé aux cruautés raffinées et aux mutilations qu'il a subies (Dépêche du Midi 1-11-1 944).

En tentant de s'échapper pendant que les S.S. torturaient Mathieu, ses cinq compagnons F.F.F. étaient également tombés sous les balles. Le curé d'ESPLAS de Justiniac, lui-même arrêté et enchaîné dans une grange attenante au château, a été témoin du martyre infligé à Mathieu et Josette. Délivré par les gens du village après le départ précipité des S.S. qui l'ont oublié, il a pu faire le récit de ces scènes horribles, dont il a été le témoin oculaire. Décédé depuis, il avait tout raconté à Mme LATRILLE, mère de Josette.

Après avoir accompli leurs crimes, les Allemands avaient procédé au pillage du château, emportant un gros butin sur leur camion. Tout ce qu'ils n'avaient pu emporter avait été détruit à coups de crosses et de projectiles divers.

Qui est responsable de la tuerie de Justiniac ? Qui a fait connaître aux Allemands l'existence de ce petit maquis ? L'enquête a révélé qu'il se serait agi d'un Italien, qui a été arrêté, emprisonné à Saint-Michel, puis condamné et fusillé après la Libération.

Qui étaient les tueurs de Justiniac ainsi déchaînés ? Étaient-ce ceux qui avaient opéré à Marsoulas et à Betchat le 10 juin 1944 ? Le nom de Karl LARGEN MULLER est cité par le service des criminels de guerre de la 8^e Brigade Mobile. Il appartenait à la sinistre division Das Reich, interprète à la 10^{ème} Compagnie du 3^{ème} Bataillon. Venu du village de Rimont où ils étaient cantonnés, ces S.S. ont participé à la mission de « nettoyage » des maquis qui était confiée à leur unité. On sait que la division Das Reich jalonna son passage d'une multitude de cadavres, opérant avec la plus grande férocité, avant de rejoindre la Normandie.

Une stèle a été érigée sur les lieux du massacre, elle porte les noms des victimes ; la municipalité y assure tous les ans un dépôt de gerbes. Un monument a été également élevé au cimetière de Saverdun, à la mémoire de tous les fusillés du maquis. Une plaque a été apposée dans la Gendarmerie, où figurent deux noms : St-MARTIN Armand et PAYOLLE Marius, gendarme tué lui aussi au maquis le 26-6-1944 à Justiniac. Le nom de ces deux valeureux gendarmes résistants a été donné à la Gendarmerie de Saverdun.

Il faut ajouter que le beau-père de Mathieu, Abel LATRILLE, habitant à St-Martory, chef visiteur à Montréjeau, a lui-même appartenu à la Résistance F.E.R. et participé à plusieurs actions (sabotages et déraillement notamment à Montréjeau, Haute-Garonne, Rampe de Capvern, Hautes-Pyrénées, Boussens, Haute-Garonne). Quelques jours après le massacre de Justiniac, un détachement de la division Das Reich s'est rendu à Saint-Martory pour perquisitionner et rechercher, chez M. LATRILLE, le Docteur DURIN Résistant - qui était effectivement caché dans la maison, mais qui n'a pas été découvert. M. et Mme LATRILLE l'avaient hébergé pour tenter de le mettre en sécurité.

La famille St-MARTIN - LATRILLE peut être fière des siens, qui pendant la guerre, ont su se trouver sur le chemin du devoir.

Par décision du conseil municipal le nom de ce couple de résistants victimes du nazisme doit-être prochainement donné (juillet 2002) à une partie de l'avenue des Pyrénées à Saint-Martory, pour honorer leur mémoire.

Par décret du 11 mai 1954 publié au J.O. du 16 mai 1954, SAINT-MARTIN Armand a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

La Croix de Guerre avec palme lui a été décernée par le même décret.

Par décret du 11 mai 1954 publié au J.O. le 13 mai 1954, la Médaille militaire a été décernée à SAINT-MARTIN née LATRILLE Josette, à titre posthume.

*** INITIATION À LA RECHERCHE**

Nous étions nombreux, en ce samedi matin du mois de juin, à nous rassembler dans la salle de lecture des Archives Départementales pour échanger quelques renseignements sur ce que nous avons pu tirer de la lecture d'inventaires après décès que nous avons pu rencontrer lors de nos recherches. Une jeune étudiante Bibia Pavard nous avait fait le plaisir de venir nous présenter son travail sur l'inventaire après décès du Seigneur de Fajolles (publié par notre Association, voir le bulletin de commande annexé à la présente Lettre) ; notre Ami Louis Latour nous fit part des quelques réflexions que lui a inspirées la lecture de certains ouvrages sur ce thème ; et notre Vice-Présidente Geneviève Moulin nous entretint d'un article publié par la Revue de la Manche et de l'inventaire des biens de Nicolas Le Trésor, capitaine mort au Champ d'Honneur en 1810 à Ronda.

L'intérêt des inventaires après décès pour la recherche historique.

Nous connaissons tous les inventaires après décès où l'officier de justice, parcourant les unes après les autres les pièces du logis, énumère longuement les meubles, les ustensiles et les objets divers ayant appartenu au disparu. Le premier intérêt qui se dégage de cette énumération à la Prévert est évidemment un aperçu de la richesse ou de la pauvreté du défunt mais aussi, au-delà, une évocation de sa vie quotidienne, matérielle surtout, parfois aussi spirituelle et intellectuelle.

I. La connaissance relative des diverses conditions sociales, à une époque donnée.

L'étude d'inventaires après décès à une époque donnée permet une bonne connaissance relative des diverses conditions sociales d'une même région. Pour que les résultats soient significatifs on ne saurait se contenter d'un simple échantillonnage : la recherche doit porter sur un grand nombre d'inventaires et toucher les milieux sociaux les plus divers.

Une telle étude a été réalisée récemment avec succès pour la Lauragais au XVII^e siècle par Henry Ricalens, historien d'Avignonet. Elle s'appuie sur l'analyse de 190 inventaires dressés sur ordonnance du sénéchal et cinq établies par un notaire directement requis.

Elle a été publiée dans le *Bulletin de la Société scientifique de l'Aude*, tome CI, 2001, pages 89 à 98, sous le titre :

« *Les patrimoines mobiliers du Lauragais au XVIII^e siècle* ».

Elle étudie successivement les intérieurs des brassiers, des laboureurs, des « gens de métiers » pratiquant un art mécanique, des marchands, des apothicaires et des chirurgiens, des « bourgeois », des officiers de justice, des nobles ou réputés tels et, enfin, des gens d'Église.

Ce travail est trop riche pour le résumer ici, mais pour inciter nos Amis à lire l'étude complète nous en citerons quelques extraits :

Page 90, la « caisse » du brassier :

« Généralement en sapin ou en hêtre, plus rarement en chêne, exceptionnellement en ormeau et, le plus souvent, « garnie de serrure et clef », la caisse était le meuble le plus courant. (...) »

« Dans les caisses on serrait les quelques vêtements et le peu de linge de la famille. Les linceuls, généralement entrés dans la maison avec la dot d'une épouse, figurent dans tous les inventaires ; les serviettes, par contre, en sont souvent absentes ; les nappes et les « cairiers » (toiles où l'on mettait les cendres utilisées pour la lessive) sont rarement mentionnés. Vidal Boyer, brassier du masatge des Prades, dans le consulat de Revel, n'avait qu'un seul linceul pour son unique lit et une serviette ; à l'opposé, Antoine Cassé pouvait se flatter de posséder huit linceuls « toile commune », au demeurant usés, et une douzaine de serviettes « partie vieilles et les autres usées », est-il précisé. Dans ces caisses, on entassait parfois, outre le linge et les vêtements, des ustensiles de cuisine et, à l'occasion, le pain et diverses victuailles. » (...) »

Page 92, le patrimoine du maître cordonnier de Revel :

« Jean Desplas, maître cordonnier de Revel, ajoutait-il à l'exercice de son art la pratique de l'usure ? Des pièces d'étain remises en engagement en contre-partie d'un prêt d'argent semblent l'établir ; cette présomption est confortée par la découverte, au milieu de ses papiers, de pièces d'or et d'argent totalisant 1 443 livres 13 sols 3 deniers. Trois lits, deux tables, six caisses ou coffres, une garde-robe, un buffet, un dresseur, trois chaises et deux tabourets meublaient les trois pièces qu'il occupait dans sa maison à un étage surmonté de greniers. Ses meubles de rangement renfermaient dix-neuf linceuls, trente-neuf serviettes, sept nappes et un cairier et son dresseur « en bois fau de grosse charpente » présentait sa vaisselle d'étain : neuf plats, seize assiettes, cinq écuelles, un « salinier » et quatre mesures à vin. Deux chandeliers en laiton, deux « calelhs » et une lanterne en fer blanc composaient son luminaire. »

Pour chacune des catégories sociales étudiées, Henry Ricalens montre par des exemples judicieusement choisis la gamme des situations différentes que l'on peut rencontrer, évitant ainsi toute simplification abusive.

II. Le bilan des malversations d'un homme politique.

L'inventaire des biens meubles et immeubles d'un homme politique à la fin de sa vie, peut nous aider à saisir l'étendue de ses malversations au cours de sa carrière.

C'est ce qu'a tenté de faire Casimir Barrière-Flavy dans son étude consacrée à

***Un magistrat royal au XVIII^e siècle
Gabriel-Étienne de Calvet
Juge et bailli d'Auterive***

Publié dans la *Revue des Pyrénées*, tome XV, en 1903.

« *La fortune immobilière de Gabriel-Etienne de Calvet était (...) considérable. On peut la reconstituer presque intégralement au moyen du livre terrier de 1749, de l'inventaire de ses biens dressé après sa mort (du 15 au 28 octobre 1763) et par les nombreux actes de toute nature, ventes, échanges, baux à ferme, à locatairie... que nous avons relevés dans les registres des notaires d'Auterive, de Cintegabelle et de Toulouse.*

« *L'inventaire de 1763 ne renferme pas tous les biens que Calvet posséda à Auterive ; il en avait aliéné une partie durant le long procès qu'il soutint contre la communauté et après sa démission de maire de la ville. C'est de 1750 à 1755 que se place l'apogée de la fortune de ce magistrat.*

« *À cette époque il possédait dix-neuf métairies de valeurs diverses, représentant trente paires de bœufs, presque toutes dans la juridiction d'Auterive, les autres à Miremont, Cintegabelle, Mauvaisin et Caujac. Dans l'enclos de la ville, il louait ou donnait à locatairie perpétuelle une vingtaine de maisons. Au couchant de la ville, sous les murailles, il avait un enclos, dit la Grande-Orte et ses dépendances, où fut jadis le couvent des religieuses de Sainte-Claire et que son père acheta 1 100 livres, en 1705.*

« *Lui appartenaient encore aux endroits les mieux situés des faubourgs, six jardins plantés de fruitiers et qui s'affirmaient à des prix élevés.*

« *Indépendamment des métairies déjà indiquées, Calvet possédait une quarantaine de pièces de terre et treize vignes, disséminées dans la juridiction d'Auterive.*

« *Enfin, il était propriétaire des sept seizièmes du moulin de la ville, acquis vers 1740 aux héritiers et successeurs d'Antoine de Sanson, jadis juge et bailli d'Auterive, qui avait inféodé le moulin du Roi de Navarre à la fin du seizième siècle. »*

III. La reconstitution logique d'un immeuble disparu.

Le notaire ou l'officier de justice qui procède à l'inventaire passe de pièce en pièce et désigne avec précision la pièce dans laquelle il pénètre. Le nom et la succession des pièces permettent ainsi de reconstituer le plan de l'immeuble inventorié.

Suivons ainsi, en janvier 1810, le notaire Céléry qui procède à « *l'inventaire après décès des meubles et effets de feu Antoine Marie Joseph Mélanie Gilède de Pressac* » dans l'immeuble qui fut le siège de la Manufacture royale d'Auterive :

Le notaire passe de « *la chambre du fond du corridor du vieux corps, vis-à-vis le pigeonnier* » (f° 1) au « *salon à manger, à côté du degré* » (f° 8), puis « *dans le petit salon à côté* » (f° 9).

« *Dudit salon sommes passés à la chambre qui est à la suite, appelée la chambre de Madame* » (f° 10). « *Ayant quitté ladite chambre et parvenus à la pièce appelée la remise, donnant sur la basse cour* » (f° 11) (...) « *ayant quitté la basse cour, nous nous sommes rendus au grainier ou grange à bois* » (f° 11) (...) puis nous sommes « *montés sur le haut de la grange (...)* » (f° 11) et de là « *dans la grange à foin, sur l'écurie (...)* » (f° 11).

Le notaire énumère ensuite les diverses chambres rencontrées :

« La chambre appelée de la fille à côté de celle appelée de Madame » (f° 19), « la chambre dite de sous le degré » (f° 22), « la chambre dite la dépense » (f° 23), (...), « la chambre appelée le cabinet de Monsieur » (qui contient la bibliothèque : 420 livres et 120 brochures, f° 26), « la première chambre qui est sur la galerie » (f° 31), « la seconde chambre de la galerie occupée par M. de Gilède » (f° 31), « la chambre appelée le fruitier, au bout de la galerie » (f° 32), « la chambre du fond de la galerie où l'on tient le linge sale » (f° 32).

« Nous sommes passés à la pièce appelée le salon et chambre vis-à-vis le cabinet de Monsieur et dans la seconde pièce » (f° 34), (...) « dans le galetas à gauche » puis « dans le galetas à droite » et « dans la pièce dite le granière au fond du jardin à gauche » (f° 37). « Passés à la chambre dite le pétrain ou pastaudière » (f° 37) et « passés sur une galerie » nous arrivons à « la pièce appelée la boutique donnant sur le vestibule d'entrée » achevant ainsi la boucle de notre visite-inventaire.

°
° °

Ces quelques exemples nous donnent un aperçu de la variété et de la richesse de la matière contenue dans les inventaires après décès et, par conséquent, de l'intérêt qu'un historien peut y trouver à des titres très divers. Nul doute que nos *Amis* ne nous en donnent ici, très bientôt, d'autres exemples inédits...

Louis LATOUR

*** VIENT DE PARAÎTRE**

L'activité d'édition de notre Association qui a connu un petit temps d'arrêt faute d'auteurs, reprend. Nous avons, en ce dernier trimestre 2002 deux publications à vous proposer.

Bibia PAVARD - S'ASSEOIR ET S'ALLONGER, Analyse de l'inventaire après décès du seigneur de Fajolles.

Jeune étudiante, Bibia Pavard a accepté de remettre en forme un travail universitaire qu'elle avait présenté à la Faculté des Lettres de Toulouse Le Mirail. Ceci nous donne un texte intéressant qui montre comment on peut tirer d'un inventaire après décès des informations sur les modes de vie du défunt et de sa famille.

Un volume 21x29,7, broché, 32 pages.....3 € + 1 € de port

Pierre VIDAL – LE GRAND PRIEURÉ DE TOULOUSE DE L'ORDRE DE MALTE, Guide recherches historiques, archivistiques et patrimoniales.

Cet ouvrage se veut l'outil qui manquait aux chercheurs s'intéressant au Grand Prieuré de Toulouse de l'Ordre de Malte et désirant appréhender l'emprise territoriale de cet ordre dans le Sud-Ouest de la France. Cette publication comprend en réalité trois parties :

- un ouvrage comportant 26 notices détaillées énumérant les droits seigneuriaux et les domaines de chaque commanderie ;
- une carte d'ensemble permettant de localiser précisément les lieux ;
- enfin une base de données informatiques.

Un volume 15x21, 237 pages, carte et disquett 3' 1/218 € + 2,80 € de port

Commandes à adresser au Siège Social de l'Association.

*** À PARAÎTRE**

Devrait paraître d'ici la fin de l'année :

Jacques ARLET – **Charles de Rémusat**, un volume 15x21 de quelques 350 pages, illustrations hors-texte, relatant la vie de cet important homme politique de notre région. L'auteur a eu accès aux archives privées de la famille de Rémusat et son ouvrage comporte de nombreuses citations tirées tant de ces archives que de celles déposées aux AM de Toulouse ainsi qu'aux Mémoires de Charles de Rémusat. A paraître en octobre

Roger MAGNARD – **Les Œuvres Universitaires à Toulouse**. A paraître en Novembre

D'autres publications sont annoncées et nous vous donnerons les dates prévues de parution dès réception des manuscrits.